



Bulletin de la **DOCUMENTATION** **ÉCOLOGIQUE VOIRONNAISE** pour **L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT** **ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE**

Editorial : Présidentielle : Il faudra bien accepter (mais a-t-on vraiment le choix ?) de mener nos vieilles centrales nucléaires tant qu'elles veulent bien donner encore de l'énergie électrique sans trop nous contaminer. Mais on constate qu'elles sont de plus en plus intermittentes (trop de pannes, trop d'arrêts, trop de réparations) alors que c'est le reproche fait à l'éolien ou au solaire. Quant à Macron, il joue à Jupiter et veut nous imposer, ainsi qu'aux générations suivantes, une reprise de programme nucléaire fait d'EPR (aucun n'a fonctionné sérieusement encore dans le monde) à des prix de revient délirants et de petites centrales SMR qu'il veut installer près de chez vous. Une cohabitation qui va donner un avenir rayonnant (de type Gamma?) ou des manifestations de gilets verts ! Votez pour les énergies renouvelables, celles qui sont vraiment propres et nombreuses !

Sommaire :

page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)

page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 – Centrale nucléaire de Fessenheim (suite)

page 6 – Les représentants de l'écologie au 1^{er} tour de l'élection présidentielle :
2002 et 2007



Documentation Ecologique Voironnaise
32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous
utiliser le mail
gaby.rajon@gmail.com



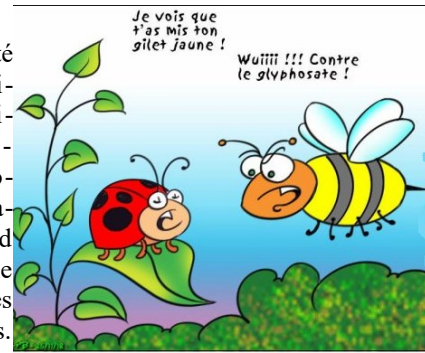
ABEILLES

5 - abeilles et humains même combat (suite)

21 décembre 2018..... L'Europe sommée de choisir entre abeilles et chimie : Un comité

doit statuer sur de nouvelles règles d'autorisation qui bloqueraient la plupart des pesticides. Entre les abeilles et les insectes pollinisateurs d'une part, et l'industrie agrochimique de l'autre, il faut choisir. C'est en substance le choix cornélien - et très politique - auquel est confronté un comité technique bruxellois inconnu du public, dénommé Comité permanent des végétaux, des animaux, des denrées alimentaires et de l'alimentation animale, ou Scopaff (pour Standing Committee on Plants, Animals, Food and Feed). Celui-ci est chargé de décider d'une mesure-clé pour l'avenir du secteur apicole européen, de la biodiversité, mais aussi pour l'industrie agrochimique: la refonte des protocoles d'évaluation des risques des pesticides sur les abeilles et les pollinisateurs. Une refonte redoutée par les fabricants de pesticides. De fait, plus pointus que ceux aujourd'hui en vigueur, les nouveaux tests pourraient entraver la ré-autorisation de la plupart des molécules en circulation, selon des données industrielles. Et pourraient aussi barrer la route à la plupart des nouvelles. Mais, depuis plus de cinq ans, les discussions entre les Etats membres et la Commission piétinent derrière les portes closes du comité d'experts. L'association de défense de la biodiversité Pollinis a donc saisi le médiateur européen, pour connaître les raisons d'un tel retard. Les services du médiateur ont estimé, le 18 décembre, la plainte de l'ONG recevable. L'association française conteste le refus de la Commission européenne de lui fournir une série de documents détaillant les débats entre Etats membres autour de l'adoption de ces nouveaux tests réglementaires. «Les décisions qui sont prises lors de ces comités techniques ne sont pas motivées et les positions de chaque Etat lors des discussions ne sont même pas rendues publiques, explique Nicolas Laarman, délégué général de Pollinis. L'opacité d'un tel système est simplement antidémocratique.» La proposition de refonte des tests d'homologation a été émise en juillet 2013 par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA). Cette dernière avait expertisé, une année plus tôt, les tests réglementaires en vigueur, destinés à évaluer les risques des pesticides sur les abeilles avant leur autorisation. Le rapport technique rendu par l'agence européenne soulignait alors des lacunes profondes: ni test de toxicité chronique à de faibles doses sur les butineuses ou les larves, ni test des synergies entre molécules, ou entre pathogènes naturels et molécules, ne sont par exemple requis avant autorisation. D'autres béances étaient relevées, comme la non-prise en compte de toutes les voies possibles d'exposition des insectes. Quant aux tests en plein champ, censés mimer au mieux la situation réelle, le rapport de l'EFSA indiquait que les tests en vigueur évaluent les effets, sur une colonie, d'une surface traitée de 2 500 m² à un hectare, c'est-à-dire 0,01% à 0,05% de la surface visitée par une abeille autour de sa ruche. L'exposition d'une butineuse étant ainsi jusqu'à 10 000 fois inférieure à son exposition potentielle en situation réelle... Ces dernières années, des enquêtes journalistiques ou des rapports d'ONG ont montré que ces tests réglementaires utilisés par les pouvoirs publics ont été rédigés au sein de forums informels, marqués par les conflits d'intérêts, et souvent directement par des salariés de l'industrie agrochimique. Les molécules introduites dans les années 1990 - en particulier les célèbres insecticides néonicotinoïdes - ont ainsi pu passer sans mal les tests d'homologation, Ils sont les principaux suspects dans l'érosion des pollinisateurs, sauvages et domestiques. De fait, le laxisme des tests réglementaires se mesure aujourd'hui, d'une part au déclin de l'apiculture - avec une perte. annuelle moyenne de 30% des colonies d'abeilles, selon l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF) -, et d'autre part à l'effondrement rapide de l'ensemble de l'entomofaune. Une étude publiée en octobre 2017 dans la revue PLoS One indique en effet que la quantité d'insectes volants a chuté de plus de 75% entre 1989 et 2016, dans une soixantaine de zones rurales d'Allemagne, représentatives de la plupart des paysages d'Europe occidentale. Avec, parmi les principaux suspects, les «nouvelles technologies de protection des plantes», selon les chercheurs. Ces résultats, qui alarment les scientifiques, n'impressionnent guère le Scopaff. De fait, les réactions des Etats membres aux lignes directrices proposées par l'EFSA sont «disparates et diverses», dit-on à la Commission. «Peu d'Etats membres sont d'accord pour leur mise en œuvre immédiate, ajoute-t-on, à Bruxelles. Certains suggèrent une mise en œuvre partielle avec révision ultérieure, et un nombre substantiel en demande une révision complète avant toute application». Ce statu quo ulcère le monde apicole. «Refuser l'application de ce document. revient à occulter dans l'évaluation des pesticides tout un pan des connaissances scientifiques en matière d'impact de ces produits sur les pollinisateurs et c'est scandaleux, déclare Gilles Lanio, président de l'UNAF. Selon nos informations, la France compterait au nombre des Etats membres favorables à l'application des nouveaux tests. Mais M. Laarman met en garde contre de possibles jeux de dupes. «Si la France ou d'autres Etats sont favorables à cette refonte du système, dit-il, qu'ils prennent position publiquement et qu'ils fassent campagne ! » Car la position française est ambiguë : des insecticides de nouvelle génération, à base de sulfoxaflor - une molécule commercialisée par Corteva (ex-Dow Agrosciences) -, ont ainsi été autorisés en 2017, en France, par l'Anses, sur la foi de tests obsolètes. L'autorisation avait été attaquée par l'UNAF en justice, avec succès. «Ces lignes directrices de l'EFSA montrent que si l'on élabore des tests ou cherchent à détecter correctement les effets des pesticides sur les pollinisateurs et l'environnement, alors presque aucun produit actuellement sur le marché ne pourrait être autorisé; on ne peut plus nous dire que les pesticides n'ont aucun impact négatif, ajoute M. Laarman. Ce qu'il convient alors de faire ne relève pas d'une question technique, mais d'un débat de société et d'un choix politique.» Dans une analyse d'impact menée par les industriels et publiée en juillet sur un échantillon de quelques dizaines de molécules, «79% des usages de tous les herbicides, 75% des usages de fongicides et tous les usages de 92% des insecticides» ne franchissent pas les tests de toxicité chronique prévus par les lignes directrices de l'EFSA. «La question du document-guide [de l'EFSA] n'est pas nouvelle, et nos inquiétudes à son sujet sont connues, commente-t-on sobrement à l'Association européenne pour la protection des plantes (ECPA), le lobby du secteur. Plus importante que notre opinion est celle des Etats membres, dont un certain nombre ont également des inquiétudes significatives sur ce document et son application.»

(suite au n°72)



EFFET DE SERRE

CH 17 - CONFERENCE SUR LE CLIMAT A MONTREAL (COP11) suite

23 juin 2006..... En France, les représentants des ONG de l'environnement, Greenpeace en tête, dénoncent le manque de cohérence et de courage de la politique climatique du gouvernement Villepin. Pour eux, c'est le respect par la France des engagements pris lors de la signature du protocole de Kyoto qui est en jeu. Ils contestent le nombre de quotas d'émission de CO2 que le gouvernement compte allouer gratuitement aux industriels français tous les ans entre 2008 et 2012. Le gouvernement propose 149,72 millions de quotas, Greenpeace n'en préconise que 135,4 millions. Le plafond proposé par Matignon est trop laxiste et arbitraire, il ne pénalisera pas les installations trop polluantes qui n'auront même pas à aller acheter des quotas qui leur manquent sur le marché du CO2 mis en place début 2005. Dotés de trop de quotas, les industriels n'auront en outre aucun intérêt à investir dans des technologies de réduction des émissions. Il est apparu en avril en plus que les industriels avaient été mis bien moins de CO2 que prévu en 2005 (132 millions de tonnes seulement). D'autres plans d'allocation de quotas se sont aussi révélés trop généreux en Europe et ces sur-allocations ont entraîné un mini krach sur le marché européen de CO2.



Début juillet 2006..... En matière de production énergétique, on observe que la France s'apprête à mettre en service plus de 10 000 MW de production électrique à combustible fossile d'ici à 2012, soit l'équivalent de près de 10 réacteurs nucléaires. EDF planifie ainsi la mise en service de 3100 MW, Poweo de 2800 MW, SNET de 2000 MW, GDF de 1430 MW, Suez de 840 MW. Aucun de ces opérateurs n'indique avoir calculé les émissions de CO2 produites par ces nouvelles capacités. Une raison en est qu'une partie – environ 2000 MW – correspond au remplacement de centrales polluantes à charbon par des centrales à gaz beaucoup plus propres. À ces capacités énergétiques, s'ajoutent de surcroît au moins un réacteur nucléaire EPR de 1600 MW et un parc éolien de 2000 MW. Si ces autres énergies n'émettent pas de gaz à effet de serre, elles ont cependant un net impact écologique en matière de déchets nucléaires, de destruction des paysages et de création de nouvelles lignes à haute tension. On commence à s'interroger sur la raison d'une telle frénésie en énergie électrique alors que l'économie ralentit, qu'il faudrait économiser l'énergie et avantager les seules énergies renouvelables.

4 juillet 2006..... Le Parlement européen veut taxer le secteur aérien à propos du changement climatique. Il opte pour une solution plus radicale que celle préconisée par la Commission européenne, en septembre 2005. Cette dernière proposait d'inclure l'aviation civile dans le système communautaire d'échange de quotas d'émission, après avoir constaté qu'au sein de l'Union européenne les émissions de gaz à effet de serre liées au trafic aérien augmenteront de 150 % d'ici à 2012, si aucune mesure n'est prise. Le Parlement européen, lui, suggère d'instaurer un système distinct pour l'aviation : les compagnies aériennes qui polluent plus échangeraient des quotas avec celles qui polluent moins, au lieu de les échanger avec des entreprises appartenant à d'autres secteurs. Ce serait plus contraignant car le marché sera plus étroit et devrait plus contraindre les compagnies à réduire leurs émissions. Le Parlement adopte cette proposition par 439 voix contre 74 et 102 abstentions. Elle vise tous les avions qui partent ou qui arrivent en Europe, elle demande en outre l'instauration d'une taxe sur le kérosène.

30 juillet 2006..... Parce qu'il estime que la plupart des candidats à l'Elysée semblent se désintéresser du péril climatique menaçant l'humanité, **Nicolas Hulot**, producteur de l'émission "Ushuaïa" à la télévision, décide de faire monter la pression : Il agite le spectre d'une candidature à l'élection présidentielle en 2007 pour alerter sur les conséquences du réchauffement climatique. "Si rien ne bouge d'ici à novembre, tout est possible. Etre candidat à la présidentielle n'est ni ma vocation, ni mon fantasme. Mais si la seule solution est de franchir la ligne rouge, je ne l'exclus pas" déclare-t-il dans le "Journal du Dimanche". Hulot cible aussi les écologistes politiques qui, selon lui, faute de privilégier une démarche unitaire, sont inaudibles. L'hypothèse d'une candidature Hulot fait réagir immédiatement les Verts qui, exhortent l'animateur à travailler et discuter avec eux. France Gamorre, présidente de Génération Ecologie, indique qu'elle ne se présentera pas si M. Hulot devient le candidat unique de tous les écologistes.

Août 2006..... Les Amis de la Terre britanniques publient une étude montrant, de manière simple, que la contribution du nucléaire aux émissions de gaz à effet de serre va croissant. En effet, pour extraire l'uranium nécessaire au réacteur, il faut aller le chercher très profondément, et sous une forme de plus en plus diluée. Cela nécessite de plus en plus d'outils et de transports, qui fonctionnent avec du pétrole. Le nucléaire contribue directement au réchauffement climatique en rejetant les deux tiers de l'énergie produite dans le réacteur sous forme de chaleur. Après 2003, EDF et de nouveau autorisé cet été à dépasser les températures limites de rejet d'eau chaude (30°C), contribuant ainsi à renforcer les périodes de canicule. En Espagne, le gouvernement a pris la décision inverse en obligeant l'arrêt de la centrale de Santa Maria de Garona, qui rejette ses eaux dans l'Ebre, fleuve trop chaud en juillet.

Août 2006..... Le premier "camp action climat" se tient en Angleterre. Environ 600 personnes se retrouvent pendant une dizaine de jours devant la centrale thermique de Drax, dans l'ouest du Yorkshire, la plus grosse source d'émission de CO2 du pays. À la fin du camp, une marche est organisée en direction de la centrale, marche bloquée par les forces de l'ordre. Désormais, chaque été, se déroulera un "camp action climat". (suite au numéro 72)

Rappel : les bulletins DEV précédents sont consultables sur <https://voironnais.eelv>

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin, il suffit de le demander par retour de mail.

NICOLAS HULOT _____9– Ministre de l’environnement (suite)

2 AOÛT : ON A CONSOMMÉ TOUT CE QUE LA PLANÈTE
PEUT PRODUIRE EN 1 AN !
MAIS QUE FAIT LE GOUVERNEMENT ?



6 septembre 2017..... Le pétrole français, c’est bientôt terminé. Le ministre Nicolas Hulot présente en conseil des ministres son projet de loi pour interdire l’exploitation des hydrocarbures en France. La France sera le premier pays au monde à interdire l’exploitation et l’exploration des hydrocarbures. Cette mesure, avant tout symbolique, démontre l’intransigeance du gouvernement dans la lutte contre le réchauffement climatique. Concrètement, le gouvernement n’accordera plus de nouveaux permis d’exploitation des énergies fossiles, ce qui devrait conduire à la fin de la production française de pétrole et de gaz à l’horizon 2040. Cette date a été choisie pour laisser le temps aux concessions actuelles d’arriver à échéance, et éviter les contentieux avec les compagnies pétrolières. Ce texte marque la fin définitive du débat sur les gaz de schiste. Depuis 2011, la fracturation hydraulique, seule technique pour l’exploration et l’exploitation des hydrocarbures dits non conventionnels, était interdite. Cette fois, la loi fermera la porte à toute exploitation, quelle que soit la technique utilisée. L’objectif est, selon Nicolas Hulot, de montrer que les énergies fossiles appartiennent au XIXe et XXe siècle. Selon les scientifiques du GIEC, pour parvenir à limiter le réchauffement de la planète à 2°C d’ici la fin du siècle, il faudrait laisser sous terre 80% des ressources d’hydrocarbures

mondiales. Le choix de Nicolas Hulot est essentiellement symbolique, visant à envoyer un signal. La France ne produit en effet que 1% du pétrole qu’elle consomme, soit 815 000 t l’an dernier. L’essentiel du gisement se trouve dans le Bassin parisien et en Aquitaine. Et les sociétés pétrolières misaient sur de potentielles ressources outre-mer. La France importe 99% de sa production, avec une facture qui s’élève en 2015 à environ 40 milliards d’euros (9 milliards pour le pétrole, 31 milliards pour le gaz). «Nous voulons montrer l’exemple. Si personne ne le fait en premier, personne ne le fera » résume le conseiller énergie, industrie et innovation de Nicolas Hulot. Ce choix réjouit les ONG. «Avec cette décision, le gouvernement envoie le message que l’on change de direction et que les choix politiques doivent à présent s’orienter vers les énergies renouvelables » se réjouit le président de l’association écologiste France Nature Environnement. Les industriels, eux, sont vent debout contre ce texte : «Ce texte n’a aucun fondement rationnel, et est uniquement idéologique. Le pétrole représente 45% de l’énergie dans notre pays : on ne va pas le faire disparaître du jour au lendemain. Ce choix n’aura aucun impact sur la consommation, et va juste creuser notre déficit commercial et nous contraindra à importer davantage : ce qui n’est pas non plus en faveur du réchauffement climatique » estime le président de l’UFIP qui regroupe les professionnels du pétrole et du gaz. La loi, présentée fin septembre à l’Assemblée, devrait être définitivement adoptée à la fin de l’année. Elle annonce d’autres mesures visant à réduire l’utilisation du diesel et de tous les produits dérivés du pétrole en général.

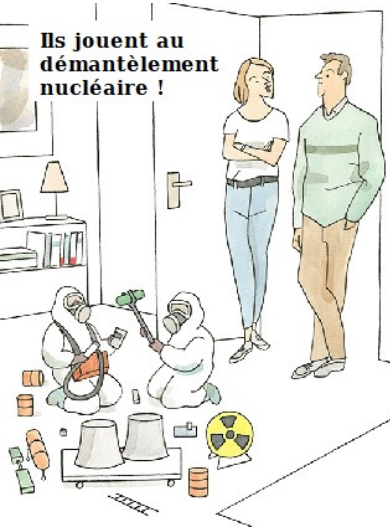
7 septembre 2017..... EELV Se félicite de la décision prise par le ministre de l’écologie de mettre fin, d’ici à 2040, à l’exploitation des hydrocarbures en France. Ce faisant, c’est la promesse du candidat Macron de mettre fin à l’extraction qui serait tenue. Après le succès de la COP21 et les engagements de l’accord de Paris, c’est un signe positif envoyé à la planète. Certes, la France produit très peu d’énergie issue des hydrocarbures, mais le symbole de cette décision marque une volonté politique de changer de régime. Cette décision rappelle qu’un système qui repose sur l’exploitation de ressources non renouvelables et dont les conséquences écologiques sont désastreuses, n’est pas l’objectif de développement de la France. Mais pour que cette politique produise ses effets, il faut aller plus loin : la production française ne représente que 1 à 2% de l’utilisation du pétrole dans le pays et si le gouvernement veut réellement appliquer l’accord de Paris, il est temps de mettre en place une politique ambitieuse qui tienne compte des émissions importées. Contrairement aux émissions émises sur notre territoire, elles ont augmenté. Pour y parvenir, il est temps de sortir de l’hypocrisie. Aujourd’hui l’argent public, directement (aides) ou indirectement (défiscalisations), continue à être utilisé pour subventionner l’industrie pétrolière. Il est impossible de continuer les grands discours d’affichage pour «make our planet great again » tout en finançant ceux qui la détruisent. Les écologistes demandent que soit mis en place une réglementation accrue des multinationales ainsi que la mise en place d’une taxe carbone aux frontières de l’Union européenne. Après les scandales à répétition des tests antipollution truqués pour une majorité de constructeurs automobiles, il est impossible de fermer les yeux sur le système quasi-mafieux des hydrocarbures. En tant que politiques, nous devons agir pour sortir définitivement du tout pétrole et le plus rapidement possible. Un système qui, à l’instar du nucléaire, rend la France totalement dépendante de la production de pays tiers. Une dépendance qui influence notre politique internationale, tout particulièrement au Proche-Orient. Cette sortie des fossiles est d’autant plus nécessaire que l’alternative est désirable : investir dans la transition écologique, et donc dans l’efficacité énergétique et les énergies renouvelables, pourrait créer plus d’un million d’emplois en France enfin, les écologistes souhaitent connaître les actions que prendra le gouvernement et le calendrier des mises en œuvre pour parvenir aux nombreux objectifs qui ont été annoncés. Il nous reste très peu de temps et en tout cas moins d’un quinquennat, pour espérer contenir le changement climatique sous les 2°C de réchauffement global moyen. Il est temps d’agir !

8 septembre 2017..... Après l’ouragan Irma aux Antilles, le ministre Nicolas Hulot s’exprime : «Le pire est devant nous » avertit le ministre de la transition écologique, évoquant l’ouragan et les conséquences du changement climatique. Alors qu’il a dévasté les Antilles, Irma va s’abattre ce week-end sur la Floride. Une catastrophe naturelle de plus qui va frapper les États-Unis, alors que le Texas se relève à peine d’Harvey. «Ne nous divisons pas sur ces sujets-là, réunissons toutes nos intelligences, tous nos moyens» ajoute-t-il. La multiplication et l’intensification des extrêmes climatiques, va aussi poser des problèmes sur les îles océaniques de basse altitude dans le Pacifique, mais aussi chez nous où la canicule en été va devenir parfois la norme, rappelle le ministre.

(suite au n°72)

FESSENHEIM

ch7- Fermeture définitive de la production d'électricité



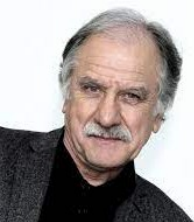
23 juillet 2020..... Centrale nucléaire de Fessenheim - Réacteurs de 900 MWe - Le 13 juillet 2020, l'exploitant de la centrale nucléaire de Fessenheim a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire un évènement significatif relatif à la radioprotection concernant le dépassement du quart d'une limite de dose individuelle annuelle. Le 11 juillet 2020, un salarié d'une société prestataire réalise une opération relative au chantier d'ouverture de la cuve du réacteur 2. A sa sortie de zone contrôlée, une contamination de la peau au niveau du genou est détectée. L'agent est immédiatement pris en charge et la particule radioactive à l'origine de cette contamination est retirée. L'exposition de l'intervenant, qui est inférieure à la limite annuelle réglementaire de la dose au niveau de la peau, fixée à 500 millisieverts, ne justifie pas de traitement médical particulier et est sans conséquence. Toutefois, cet évènement est redevable de la déclaration d'un évènement significatif pour la radioprotection de niveau 1 de l'échelle internationale des évènements nucléaires INES car la dose estimée à la peau dépasse le quart de la limite annuelle. Dès la contamination découverte, l'exploitant a engagé des actions visant à identifier l'origine de la source de la contamination. Les résultats, notamment les mesures réalisées au poste de travail et sur le cheminement de l'intervenant, n'ont pas montré d'anomalie particulière. L'exploitant a par ailleurs engagé des actions de sensibilisation, de renforcement des gestes de radioprotection et de contrôle à l'attention des

intervenant dans le bâtiment réacteur. Le 17 juillet 2020, l'ASN a conduit une inspection sur le site à la suite à cet évènement qui a permis de constater que les mesures prises par l'exploitant sont effectives et appliquées par les intervenants.

Août 2020..... Fessenheim, c'est fini ! Le 30 juin 2020, la centrale nucléaire de Fessenheim s'est définitivement arrêtée. Cette fermeture intervient après plus de 50 ans de mobilisation en Alsace puis partout en France, ainsi que dans les pays riverains. L'Alsace peut enfin tourner la page du nucléaire et envisager l'avenir avec plus de sérénité. La centrale est située en zone sismique et inondable, en contrebas du grand canal d'Alsace. La prolongation de son fonctionnement n'aurait pu se faire sans risques, les cuves des réacteurs, affectées de défauts, n'étant ni remplaçables ni réparables. Tout en prétendant que Fessenheim était sûre, EDF n'a pas présenté de dossier qui aurait pu attester qu'elle était à même de continuer à fonctionner. Pour le Réseau sortir du nucléaire, il est donc choquant qu'EDF ait obtenu de l'État une indemnisation colossale pour cette fermeture, sur le postulat infondé que la centrale aurait pu fonctionner jusqu'en 2041. Il faut maintenant rester vigilant-es quant aux risques qui perdureront tant que le combustible usé restera sur le site et aux conditions du démantèlement.

Août 2020..... Après l'arrêt définitif de la centrale de Fessenheim et avant 2035, le fait de fermer des réacteurs, y a-t-il un risque de pénurie ? Vraiment ? C'était juste avant la crise du coronavirus et le premier réacteur de Fessenheim venait enfin de fermer ce 21 février. Une certaine presse relayait les longs sanglots des pauvres élus nucléocrates, emmenés par Julien Aubert (LR) : ils se lamentaient de perdre le beurre et l'argent du beurre nucléaire dont étaient gavés leurs communes depuis 40 ans. Ah les belles piscines olympiques... en plus de celles de refroidissement des combustibles usés, ah les vastes salles polyvalentes qui servent à tout, qui servent à rien... et n'imaginaient pas que leurs chers réacteurs vieillissent inéluctablement et qu'il faudra bien les fermer un jour... Et sur certains sites internet, tous de crier à la pénurie d'électricité qui menacerait la France et combien scandaleux il est de fermer de si beaux réacteurs en si bon état de marche et que ces écolos irresponsables "avec leur puissant lobby antinucléaire" (sic !) allaient renvoyer la France à la bougie (re sic !) à moins d'obliger ces écolos rétrogrades à pédaler pour produire notre dose d'électricité (re re sic!). Mais cette presse-là et ces sites-là avaient ils informé leurs lecteurs que la centrale de Flamanville était à l'arrêt, sans produire d'électricité depuis plus de 18 mois, après avoir été placée sous surveillance renforcée par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) depuis septembre 2019 ? Non pas le futur EPR - avec ses 10 ans de retard et son coût multiplié par 4,5 mais bien les deux réacteurs Westinghouse bien traditionnels et qui ne sont pas parmi les plus vieux avec 34 et 33 ans d'âge: tous deux sont à l'arrêt. En décembre, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) a estimé que la situation de la centrale de Flamanville était "très préoccupante" étant donné les "écarts majeurs sur différents équipements classés de sûreté" et que les deux réacteurs ne pouvaient être redémarrés en l'état. Non, non, ce n'est pas du "délire d'écolo", il suffit de lire l'Usine Nouvelle du 4 mars 2020 : "EDF enchaîne les problèmes sur les troisièmes visites décennales des réacteurs 1 et 2 de la centrale nucléaire à Flamanville (Manche) qui ont débuté respectivement en janvier 2018 et janvier 2019. Aucun électron ne sortira de la centrale nucléaire EDF de Flamanville (Manche) avant le 31 mai 2020, prévient EDF. Cela fera 18 mois que la centrale n'a quasiment rien produit". Et le 16 avril, EDF annonce que ces deux réacteurs ne redémarreront pas avant le 31 octobre prochain: un nouveau retard lié au fait que les interventions techniques sur le site sont perturbées par le confinement. Plus globalement sur l'ensemble des centrales, en consultant le site de l'ASN, on pouvait constater qu'au 4e trimestre 2019, ce n'était pas moins de 14 réacteurs qui furent à l'arrêt entre 3 et 7 mois pour maintenance, rechargement de combustible, vérifications post-séisme, visites décennales (qui durent comme à Flamanville ou Tricastin). Nucléophiles, avez-vous sorti vos pitoyables bougies ou avez-vous pédalé à l'entrée de l'hiver entre le 15 novembre et le 9 décembre 2019 quand ces 14 réacteurs étaient TOUS ARRÊTÉS EN MÊME TEMPS?! Tiens, 14 réacteurs, c'est exactement le nombre de réacteurs à arrêter pour l'officielle Programmation Pluriannuelle de l'Energie mais à l'horizon de 2035 ! Ah, vraiment avec ce confinement, on ne sait plus dans quel espace temps on se trouve !?

Les représentants de l'écologie au 1^{er} tour de l'élection présidentielle : 2002 et 2007



AVRIL 2002..... Noël MAMERE, présenté par les Verts

21 avril 2002..... Premier tour de l'élection présidentielle : Jacques Chirac obtient 19,41% des voix et Jean-Marie Le Pen 17,19%. Lionel Jospin est exclu du second tour après avoir recueilli 15,85% des suffrages. Avec Noël Mamère (5,31%), les Verts font leur meilleur score pour une élection présidentielle, et ils sont assurés du remboursement de leurs frais de campagne. Ensuite, les Verts devançant largement le PCF et les Chevènementistes, ce qui pourrait leur permettre de prétendre être la deuxième force à gauche. Pour la première fois depuis longtemps, le second tour ne se jouera pas sur un duel droite-gauche et un candidat d'extrême droite est au second tour. Jospin annonce aussitôt qu'il se retire de la vie politique. Noël Mamère, en soirée, appelle à tout faire pour battre Le Pen au second tour. De son côté, la candidate écologiste de Cap 21, Corinne Lepage, appelle à voter pour Jacques Chirac et à faire échec à Jean-Marie Le Pen.

ELECTION PRESIDENTIELLE		PREMIER TOUR	
	ABSTENTIONS	11303401	27,86%
parti politique	nom ou liste	voix	% des exprimés
RPR (droite)	CHIRAC	5573958	19,71%
FN (extr droite)	J-M LE PEN	4791750	16,95%
PS	JOSPIN	4558554	16,12%
UDF (centre droit)	BAYROU	1939124	6,86%
LO (extr gauche)	LAGUILLER	1525169	5,75%
GAUCHE	CHEVENEMENT	1509644	5,34%
VERTS	Noël MAMERE	1484238	5,25%
LCR (extr gauche)	BESANCENOT	1206782	4,27%
CHASSE CPNT	SAINT-JOSSE	1201524	4,25%
DIVERS DROITE	MADELIN	1103841	3,90%
PCF	HUE	959328	3,39%
MNR (droite)	MEGRET	664836	2,35%
RADICAUX DE GAUCHE	TAUBIRA	656048	2,32%
ENVIRONNEMENT	Corinne LEPAGE	531601	1,88%
DIVERS DROITE	BOUTIN	338229	1,20%
PARTI TRAVAILLEUR (extr gauche)	GLUCKSTEIN	132335	0,47%



AVRIL 2007..... Dominique VOYNET, présentée par les Verts

22 avril 2007..... Premier tour de l'élection présidentielle : Nicolas Sarkozy obtient 31,1 % des voix contre 25,8 % pour Ségolène Royal. François Bayrou a 18,5 %, Jean-Marie Le Pen 10,4 %. Le match de l'extrême gauche est remporté par Besancenot (LCR), qui avec 4% l'emporte devant le PCF, le Parti des travailleurs, les altermondialistes, les Verts et même Laguiller (LO). Les Verts obtiennent leur plus mauvais score sur une élection présidentielle depuis leur création.

ELECTION PRESIDENTIELLE		PREMIER TOUR	
	ABSTENTIONS	7218592	16,23%
parti politique	nom ou liste	voix	% des exprimés
LCR (extr gauche)	BESANCENOT	1498581	4,08%
PCF (gauche)	BUFFET	707268	1,93%
PT (gauche)	SCHIVARDI	123540	0,34%
UDF (centre droit)	BAYROU	5820119	18,57%
ALTERMONDIALISTE	JOSE BOVE	483008	1,32%
VERTS	DOMINIQUE VOYNET	576666	1,57%
MPF (droite)	DE VILLIERS	818407	2,23%
PS (gauche)	ROYAL	9500112	25,87%
CHASSE CPNT	NIHOUS	420645	1,15%
FN (extr droite)	JM LEPEN	3834530	10,44%
LO (extr gauche)	LAGUILLER	487857	1,33%
UMP (droite)	SARKOZY	11448663	31,18%